



RESEAU FORMATION AGRICOLE ET RURALE CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT

Journée de rencontre des acteurs

Ecole Régionale Sud (ERA-SUD) BINGERVILLE

Mardi 12 mai 2009



Thème émergent :

*Formation Agricole et Rurale : enjeux et défis dans le contexte de
fonctionnement du dispositif de formation ERA-SUD.*

Le mardi 12 mai le réseau Formation Agricole et Rurale Côte d'Ivoire (FAR-CI), dans le cadre de ses activités, "journée de rencontre des acteurs du développement en action dans les territoires" est allé à la rencontre de l'Ecole Régionale d'Agriculture (ERA-Sud) de BINGERVILLE qui à l'échelle nationale et régionale, constitue un maillon important du dispositif national de formation agricole.

Le Président, les membres du Comité de Pilotage et tous les membres du réseau expriment toute leur gratitude à l'endroit de la Direction de l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) pour avoir autorisé cette activité et remercient le Directeur de l'Ecole Régionale de l'Agriculture ERA-Sud BINGERVILLE et l'équipe des enseignants pour l'accueil réservé aux membres du réseau et surtout la qualité avec laquelle ils ont conduit les activités qui ont meublé la rencontre.

L'objectif de cette journée de rencontre est de

(1) découvrir, comprendre le contexte de vie et de fonctionnement de l'ERA-SUD ; connaître son rôle, pour mieux la situer dans la chaîne des acteurs agissant dans le dispositif national de formation agricole.

(2) observer les changements qui se sont opérés, avec le temps, dans les orientations, mais aussi sur le plan physique, structurel, organisationnel managérial, et aider à faire émerger une dynamique de réflexion prospective sur ses activités.

Ont participé à cette journée de rencontre des membres du comité de pilotage, du secrétariat exécutif, des membres du réseau et des invités. La liste des participants est jointe en annexe.

Le séjour, qui a tenu dans la matinée du mardi 12 mai, a débuté par l'accueil des membres du réseau dans la cour de l'ERA-SUD par le Directeur de l'établissement, M. KONATE Karim.

C'est dans la salle informatique qu'ont commencé les activités organisées autour de communications sur (i) le réseau FAR, (ii) ERA-Sud, (iii) l'expérience du Centre Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole (CS-FPA) de CHOTT MERIEM (Tunisie). Ces communications ont été suivies d'échanges enrichissants. Le séjour s'est terminé par la visite guidée des infrastructures.

1. PRESENTATION DE STRUCTURES ET ECHANGES

Suite aux exposés de présentation du réseau FAR-CI et de l'ERA-SUD, faits respectivement par le Président du réseau et le Directeur de l'ERA-SUD (voir les textes en annexe 2 et 3), les questionnements suivants ont permis d'approfondir les échanges.

Comment adhère-t-on au réseau ?

Le FAR-CI est une organisation à but non lucratif régie par la loi n° 60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations. Son mode de fonctionnement est celui d'un réseau.

Il faut être acteurs et/ou marquer de l'intérêt pour la réflexion sur la FAR et s'engager en remplissant une fiche d'inscription qui permet de se faire enregistrer comme membre.

Quelle est la source de financement ?

L'administration de l'association est financée par les cotisations annuelles et des dons ; le budget des activités est couvert grâce à des subventions de partenaires.

Qu'est-ce que le réseau peut faire pour aider à sensibiliser les pouvoirs publics sur la situation de l'École aujourd'hui ?

Connaître d'abord l'école, s'est ce qui se fait ce matin, porter ses nouvelles aux pouvoirs publics et susciter une réflexion sur les conditions qu'elle devrait remplir pour réaliser sa mission qui lui est spécifique. Si elle ne le fait pas ou le fait en deçà des standards, c'est qu'un maillon de la chaîne des acteurs manque. Les processus d'actions qui sont voulus efficaces par l'autorité devient

inopérants quelque part, et l'attention de l'autorité devra être attirée pour y remédier.

Quel est le statut de l'ERA-SUD en matière de gestion financière ?

L'ERA-SUD est un Etablissement Public Administratif (EPA), rattaché à l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA). Il est placé sous la tutelle de trois Ministères qui en assure la gestion par une « d'administration tournante à base annuelle » ; il s'agit des Ministères de l'Environnement et des Eaux et Forêts (2008), Ministère de l'Agriculture (2009), Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques (2010).

Le budget de l'école est géré en relation avec l'INFPA.

Quelle est la situation de la ferme d'application ?

La ferme est menacée de disparition. En effet sur un potentiel de terre de 21 hectares attribués en 1965, aujourd'hui, seule 12 hectares sont précairement concédés à l'école pour la ferme d'application. Ces 12 hectares sont fortement menacés d'être lotis par les villageois du terroir d'accueil.

Outre ces conflits fonciers, la ferme d'application souffre d'insuffisance de mise en valeur par la faiblesse des dotations budgétaires successives d'année en année.

Quels sont les effectifs actuels ?

L'ERA-SUD, pour le cycle de 2 ans en cours, encadre un effectif de 245 étudiants dont 67 filles. 170 sont en tronc commun (1^{ère} année) et 75 sont en spécialisation (2^{ième} année) dont - professionnels.

Après le tronc commun, les étudiants sont répartis, selon leur choix, entre l'Ecole d'Elevage de Bingerville, les Ecoles Forestières du Banco et de Bouaflé, et l'ERA-SUD pour la spécialisation en agriculture générale.

Quel est le statut des pensionnaires ? Comment vivent-ils ?

Après la sélection, les étudiants sont soit des "auditeurs libres" (Privés) ou des "bénéficiaires de l'aide de l'Etat"

Ces deux types d'étudiants sont logés à l'ERA-SUD. Pour la restauration, chaque étudiant s'organise à sa façon.

Est-ce que l'ERA-SUD fait de la formation pour les professionnels ?

Dans le cadre de la formation qualifiante l'ERA-SUD reçoit des stagiaires privés. Elle a également des relations avec les structures agro industrielles pour la formation du personnel de terrain.

Après la formation que deviennent les diplômés ?

Les diplômés se soumettent au concours d'intégration à la fonction publique, ou répondent aux offres des structures privées. Sur les 70 formés à fin 2008, 50 sont déjà en fonction dans différentes structures comme salariés.

Il n'y pas d'installation à leur propre compte.

Quelles sont les relations entre l'ERA-Sud et l'Ecole d'élevage ?

L'Ecole d'Elevage accueille les étudiants de la fin de la première année (tronc commun) ayant choisi de se spécialiser dans les productions animales. Il n'y a aucun lien entre les deux établissements. L'école d'élevage relève exclusivement du Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques (MIPARH).

2. PRESENTATION DE L'EXPERIENCE TUNISIENNE DU CENTRE SECTORIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (CS-FPA) de CHOTT MERIEM de SOUSSE,

L'expérience Tunisienne de CHOTT MERIEM (près de SOUSSE), est relative à la mise en œuvre d'un projet de Mise à Niveau d'un dispositif de Formation, dans une optique de certification de la formation : Projet MANFORM.

Trois composantes essentielles sont mises en œuvre et sont réalisées avec succès par l'équipe gérante du centre sectoriel : réorganisation administrative, réorganisation du système pédagogique et mise en œuvre d'une démarche qualité. (Voir projet MANFORN en diapositive joint).

3. VISITES GUIDEES DES INFRASTRUCTURES

La visite guidée a démarré par l'administration (bureau et salle des archives), puis s'est étendue à la bibliothèque, le foyer, les dortoirs, les salles de classes, le réfectoire des élèves et s'est terminée par la ferme, situé à environ 3 kms, avec un groupe plus restreint (voir album de la visite en annexe)

Suite à cette visite, et au vu de la mission assignée à l'ERA-SUD, considérant son état physique et structurel, projeté dans un contexte à venir rempli de défis à relever, un seul questionnement vient en tête : l'école a-t-elle les moyens physiques, matériels, financiers, humains pour jouer sa partition dans la chaîne des acteurs de la FAR ?

Suggestions

Les participants ont proposé de :

- ✓ Echanger le rapport de visite avec les deux groupes d'acteurs en amont de la chaîne des acteurs dirigeants: l'INFPA et le Conseil d'Administration de l'ERA-SUD.
- ✓ Rencontrer l'INFPA et le Conseil de gestion de l'ERA-SUD, afin d'en connaître davantage sur la situation de l'école, dans l'optique d'une réflexion prospective sur la problématique émergente « *Formation Agricole et Rurale* »
 - ✓ Au terme du séjour tous les participants étaient satisfaits de l'organisation de cette journée et aucun n'a exprimé le sentiment, malgré les occupations des uns et des autres, d'avoir perdu du temps.

Annexe 1 : Les participants



Annexe 2 :

PRESENTATION DU RESEAU FORMATION AGRICOLE ET RURALE

Dans un contexte de menaces de crises alimentaires mondiales, la mise en place et la gestion durable de formations professionnelle et techniques de qualité au profit des acteurs du développement constituent pour le secteur rural l'un des enjeux majeurs pour relever les défis de lutte contre la faim et la pauvreté et assurer l'insertion sociale et professionnelle des populations rurales.

Les populations quant à elles sont sollicitées pour satisfaire la demande croissante de denrées alimentaires. De plus, elles font face aux défis de la diminution des terres cultivables, à la croissance démographique, à la gestion durable des ressources. En outre les exigences immédiates d'amélioration des revenus et des conditions de vie pèsent sur elles.

De ces faits, et en dépit des ressources mobilisées dans le cadre des programmes de développement antérieurement, le contexte reste vulnérable car les hommes et les femmes, acteurs des systèmes de

production, n'ont pas été suffisamment préparés pour maîtriser les changements qui s'imposent à eux. **Restée véritablement en marge des initiatives précédentes, la formation agricole et rurale de masse est de grande importance pour l'avènement d'une agriculture durable et assurer la sécurité alimentaire, contribuer la création d'un milieu rural pacifié, favorable à l'épanouissement des ménages ruraux.**

A l'issue de l'atelier d'Ouagadougou qui s'est tenue du 29 mai au 3 juin 2005, sur le thème : « **formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale** », les participants ont souhaité pouvoir poursuivre le travail commun de réflexion sur la formation professionnelle de masse en milieu rural, dans le cadre des politiques nationales de formation agricole et rurale en Afrique subsaharienne.

Le réseau, international, créé depuis début 2006, constitue un outil de coopération mis en œuvre avec une quinzaine de pays africains dont la Côte d'Ivoire pour accompagner la réflexion devant aboutir à la redéfinition des finalités, objectifs et méthodes des formations professionnelles et techniques, agricole et rurale, en prenant notamment en compte l'exploitation familiale, son environnement global et ses logiques d'évolution.

En effet, pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'inégalité dans l'accès aux savoirs, et permettre au secteur agricole et rural de retrouver son rôle économique et social et de répondre à l'ensemble de ses missions à savoir : créer des activités et des emplois et permettre l'insertion professionnelle et sociale des nouvelles générations ; assurer des revenus aux familles rurales ; garantir la souveraineté alimentaire des Etats ; générer des devises ; gérer durablement les ressources naturelles, il importe de renforcer les capacités des acteurs du monde rural en mettant en place dans le cadre de politiques nationales de développement du secteur agricole et rural des dispositifs de formation professionnelle

pour l'ensemble des populations rurales dans toute leurs composantes.

Le réseau national de Formation Agricole et Rurale Côte d'Ivoire est une association née, de la volonté de cadres du Ministère de l'agriculture et d'acteurs privés, un groupe de professionnels du monde rural.

C'est après avoir entendu le compte rendu de la participation de la Côte d'Ivoire à la conférence internationale sur « la formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale », ces professionnels se sont accordés sur les enjeux du renforcement des capacités des ruraux et l'impératif de la professionnalisation des producteurs et productrices afin d'obtenir un impact significatif sur la productivité, l'environnement et l'insertion sociale.

En leur Assemblée Générale constitutive du 2 août 2007 les professionnels présents ont décidé d'œuvrer afin de:

- favoriser les échanges entre les différents acteurs concernés : producteurs, organisations professionnelles, vulgarisateurs, enseignants et formateurs, responsables de dispositifs de formation, élus, organisations non gouvernementales.

- mutualiser et capitaliser les expériences, les pratiques, les réflexions sur la formation agricole et rurale dans notre pays.

- et d'inscrire leurs actions en faveur de la formation agricole et rurale, dans le cadre d'un organe consultatif auprès des ministères et structure en charge du développement rural et de l'agriculture.

Comme mission qu'ils se sont assigné, les professionnels se mobilisent, afin d'œuvrer pour le positionnement de la formation de masse au cœur des préoccupations du développement rural en Côte d'Ivoire.

il s'agira pour eux de par leurs actions de contribuer à l'élaboration d'argumentaires sur les conditions de mise en œuvre des dispositifs de formation de masse en milieu rural, pour le compte des décideurs nationaux afin de leur permettre de conduire les plaidoyers nécessaires auprès du gouvernement et des partenaires internationaux.

Le réseau est dirigé par un comité de pilotage de 18 membres, coopté par collèges professionnels, appartenant à des structures impliquées dans la formation agricole et rurale en Côte d'Ivoire.

Le comité est présidé par Dr. Adama COULIBALY, Coordonnateur chef du projet MINAGRI/Centres des Métiers Ruraux (Projet CMR). Un secrétariat exécutif coordonne l'exécution des activités du réseau.

Créé le 2 août 2007, le réseau FAR-CI est Régi par la loi N°60-315 du 21 septembre 1960 sur les associations. Il est enregistré sous le N° 550/PA du 25 février 2009.

Au répertoire de ses membres, à la date du 15 mai 2009 quatre vingt douze personnes sont inscrites et plus de 300 invités ont participé à ses activités.

Par ailleurs, le Président du Comité de Pilotage du FAR-CI assure la présidence du réseau à l'échelle internationale.

Annexe 3 :

PRESENTATION DE L'ERA SUD (texte intégral présenté par M. KONATE Karim),

Bref historique

Bénéficiant de conditions climatiques favorables à l'agriculture, la Côte d'Ivoire a été érigée en colonie d'exploitation en 1893 par la France. Il s'est agi pour la métropole, d'exploiter et d'exporter les matières premières nécessaires au fonctionnement de leurs industries.

Cette politique d'exploitation des ressources agricoles va nécessiter la formation d'auxiliaires et d'acteurs du secteur agricole.

Ainsi, avec la création du **Jardin Botanique** en **1902**, commençait la formation qualifiante des garçons de laboratoire, liée aux besoins des herboristes et botanistes de l'époque.

C'est en **1912** que va naître véritablement l'enseignement technique agricole en Côte d'Ivoire, sous forme d'enseignement professionnel formel ouvert au public et dispensé au **Jardin Botanique d'essais de BINGERVILLE**

En 1948, avec la création de l'**Ecole Professionnelle d'Agriculture (EPA)**, l'enseignement pratique est complété par une formation théorique et technique.

Le niveau de recrutement était alors le CEPE (Certificat d'Etude Primaire Elémentaire), l'admission se faisait sur concours. La durée de formation était de 3 ans et le diplôme délivré était le **Diplôme Professionnelle d'Agriculture (DPA)**.

En juillet **1952**, l'Ecole Professionnelle d'Agriculture devient le **Centre d'Apprentissage Agricole (CAA)**. Le niveau de recrutement et la durée de formation sont restés inchangés. Le diplôme délivré était alors le **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA)**.

En novembre **1957**, le **Collège Technique Agricole (CTA)** de Porto-Novo (Bénin) sera transféré à BINGERVILLE dans les locaux du CAA.

Le niveau de recrutement était la 4^{ème}, l'admission étant sur concours. La durée de formation est de 3 ans, le diplôme délivré étant le **Brevet d'Etude Agricole (BEA)**.

Jusqu'en 1964, à BINGERVILLE coexistaient le Collège Technique d'Agriculture (CTA) et le Centre d'Apprentissage Agricole (CAA), chaque école de formation ayant alors son Directeur.

A partir de **1965**, ces deux établissements ont pris la dénomination d'**Etablissement d'Enseignement Agricole (EEA)**.

En **1970**, le Centre d'Apprentissage Agricole est transféré à Abengourou et devint le **Centre de Formation Rurale (CFR)** d'Abengourou, devenu ERA-Est depuis 1997.

A la rentrée scolaire 1970-1971, le Collège Technique d'Agriculture de BINGERVILLE est érigé en « **Lycée Agricole** » afin de permettre aux meilleures élèves d'y présenter leur **Baccalauréat Agricole ou BAC D'**.

Le niveau de recrutement était alors le BEPC (Brevet d'Etude.....) et l'admission se faisait sur concours. La durée de la formation était de 5 ans, dont 2 années de tronc communs et deux années de spécialisation.

Les spécialités concernaient alors : l'Agriculture et Coopération, l'Elevage et la Foresterie. Le diplôme délivré était le **Brevet Spécial de Techniciens (BST)**.

A la rentrée scolaire **1979-1980**, le BAC D' est supprimé par décision ministérielle, l'accent étant mis sur la formation des encadreurs de l'Agriculture.

A la faveur de la réforme de l'enseignement professionnel agricole en 1997 avec la création de l'Institut National de la Formation Professionnelle Agricole (INFPA), le Lycée Agricole est érigé en **Ecole Régionale d'Agriculture du Sud (ERA-SUD)** et rattaché à l'INFPA par arrêté N°004/MDAPJEA/CAB du 12 mars 1997.

Les recrutements se font après le BEPC ou le Baccalauréat en l'admission sur concours. La durée de formation est de 2 ans dont une année de tronc commun. Les diplômes délivrés sont le **BTS** (Brevet de Technicien Supérieur en Agronomie) et le **BT** (Brevet de Technicien en Agronomie).

Les missions

La mission principale de l'ERA-SUD consiste à étudier, concevoir et mettre en œuvre toute action ou projet de formation professionnelle initiale et continue en agriculture.

Les types de formations dispensées : Formation professionnelle aux cycles BT et BTS ; Formation professionnelle qualifiante ; Formation professionnelle continue des agents du ministère de l'agriculture ; Formation, encadrement des groupements coopératifs dans la réalisation de microprojet.

Domaine de compétence de l'ERA-SUD

On peut citer entre autres : Les techniques culturales ; L'horticulture ; La production rizicole et de semences ; La protection des végétaux ; Le machinisme agricole ; La gestion des coopératives ; Techniques de conduite d'élevage (ovins, porcins, volailles, bovins, ...) ; La transformation des produits agricoles

Organisation administrative

L'organisation administrative de l'ERA SUD s'articule autour de cinq services qui sont :

Coordination pédagogique et des stages ; surveillance générale ; ferme d'application et production ; communication, informatique et documentation ; services des projets.

Matériel didactique

Pour mener à bien sa mission de formation, l'ERA SUD dispose de : 12 salles de classe dont 1 amphithéâtre ; 6 dortoirs d'une capacité

de 400 lits ; un réfectoire ; une salle informatique ; une salle de machinisme ; une salle de documentation ; une ferme d'application et de production qui couvre une superficie de 12 ha ; une infirmerie ; quelques matériel topographiques.

Moyens humains

En vue de la réalisation de sa mission de formation, l'ERA-SUD s'appui sur une équipe de formateurs qualifiés et expérimentés repartis en deux catégories : personnel permanent, formateurs vacataires.

Le personnel permanent, d'un niveau allant de l'Assistant des Productions Végétales et Animales (APVA) aux Ingénieurs des Techniques Agricole (ITA) est chargé de la formation et de l'animation des différents services ;

Les formateurs vacataires, d'un niveau Ingénieur des Techniques Agricole (ITA) ou Ingénieur Agronome (IA) ou BAC+4 minimum sont sollicités en fonction des besoins.

DIFFICULTES ET BESOINS

Difficultés

On peut noter :

Insuffisance de budget de l'ERA-SUD ; non renouvellement de son matériel ; manque de véhicule roulant ; manque de tracteur pour la ferme ; manque de matériels didactiques appropriés (micro-ordinateur, rétroprojecteur, ...) ; salle informatique vide ; bâtiments et bureaux vétustes ; dortoirs vétustes ; réfectoire non fonctionnel ; salle de documentation inadaptée ; morcellement des parcelles de la ferme d'application par les villageois ; etc.

Besoins

Les besoins de l'ERA-SUD se résument à : acquisition de véhicules pour les différents services dont un minicar pour les sorties d'études

des étudiants sur les exploitations agricoles et la ferme ; équipement en matériel de fonctionnement (bureau, split, micro-ordinateur complets, Fax, "Autocom",...); équipement de la salle d'informatique en ordinateurs (30) et une connexion internet ; réhabilitation des bâtiments (dortoirs et salles de classe avec des brasseurs) ; sécurisation de l'ERA-SUD par rehaussement de la clôture et une rénovation du portail principal ; sécurisation de la ferme en la clôturant ; acquisition d'un tracteur pour la ferme ; équipement de la salle de documentation, équipement de la ferme en matériels (daba pioche, grosse daba, dabas sarcleuses, limes, greffoirs, pulvérisateurs, ...) ; renforcement des capacités des formateurs dans divers domaines.

Annexe 4 :

ALBUM DE LA VISITE GUIDEE DES INFRASTRUCTURES DE L'ERA-SUD

	Le foyer
---	----------

